



Solidarité Multiservices



**Garde
d'enfants**



**Aide aux personnes âgées
Courses, ménage, repassage...**



**Relaxation - Soins
Massage shiatsu**



**Cours pour adultes
Informatique
Bureautique**

Contact Marie-Laure GORNY
62, rue du Faubourg-Madeleine
21200 BEAUNE
03.80.22.86.94 / 06.87.61.41.12
sms@porteplyme21.com
<http://porteplyme21.com>



50% de réduction
ou Crédit d'impôt,
selon loi de finance en vigueur.



LIVRET D'ACCUEIL

LIVRET D'ACCUEIL

LISTE DE PRESTATIONS PROPOSEES AVEC TARIF ET DEDUCTION FISCALE

REMISE ACCORDEE SELON NOMBRE D'HEURES - DEVIS SUR DEMANDE

TYPE DE PRESTATION	TARIF (1)	TARIF (2)
Assistance administrative	25 à 35 €	12,5 à 17,50 €
Soutien scolaire et cours pour adultes	35 à 50 €	17,50 à 25 €
Assistance informatique et Internet		
Entretien de la maison et travaux ménagers	25 à 35 €	12,5 à 17,50 €
Petits travaux de jardinage*		
Petits bricolages*		
Préparation des repas à domicile		
Livraison de courses à domicile		
Soins et promenade d'animaux de compagnie		
Garde d'enfants**	18 à 20 €	9 à 10 €
TYPE DE PRESTATION : AIDE A LA PERSONNE		
Assistance aux personnes âgées ou autres personnes qui ont besoin d'une aide ponctuelle au domicile, à l'exception de soins médicaux	25 à 30 €	12,50 à 15 €
Assistance aux personnes handicapées		
Aide à la mobilité et transport de personnes ayant des difficultés de déplacement inclus dans une offre de services d'assistance à domicile		
Accompagnement des enfants de moins de trois ans dans leurs déplacements, des personnes handicapées en dehors de leur domicile		
Soins d'esthétique pour les personnes dépendantes		
Garde de nuit à l'exclusion des soins (tarif pouvant varier selon niveau de dépendance de la personne et fréquence des sollicitations)	15 à 20 €	7,50 à 10 €

(1) Fourchette selon prestations demandées

(2) Après déduction fiscale

*matériel, carburant facturés en supplément

** à moduler selon nombre d'enfants

Dénomination « **SOLIDARITE MULTISERVICES** » Sigle : **SMS**

Date déclaration à la sous-préfecture : 7 mai 2008

Code APE : **8810A aide à domicile**

Numéro de Siret : **508 695 210 00015**

Mode prestataire principalement, mandataire sous conditions à définir (voir page 9)

Assistance administrative

- ➔ Travaux d'écriture, de traduction, de gestion documentaire et administrative, comptable, travaux de recherche spécifiques.
- ➔ Ecrits personnels, lecture et compréhension de courriers, constitution de dossiers.
- ➔ Rôle d'intermédiaire pour établir un contact ou maintenir un lien avec des interlocuteurs variés, au-delà des difficultés de lecture et d'écriture.
- ➔ Conseils dans le traitement administratif de dossiers relevant de la vie quotidienne comme la santé, la retraite, la tenue des comptes bancaires, les assurances, les impôts, etc.
- ➔ Conseils dans la gestion documentaire nécessitant de réaliser un tri, un rangement et/ou l'archivage de documents au sein du domicile.

Nos compétences à votre service



- ↻ Mettre en œuvre de qualités d'écoute, de concentration et de reformulation.
- ↻ Faciliter les échanges en faisant preuve de respect et de confidentialité.
- ↻ Posséder des aptitudes rédactionnelles tout en étant concis et rigoureux dans les écrits...
- ↻ Etre en capacité de structurer des écrits, de rédiger un document en étant fidèle aux besoins et aux exigences exprimés par le particulier.
- ↻ Appliquer des procédures administratives précises, ordonnées et répétitives.
- ↻ Faire preuve d'attention et de précision dans les tâches de gestion.
- ↻ S'adapter aux différents besoins du particulier.

Habitat
Logement

Aménagement, équipement, entretien, environnement, choix des énergies, accessibilité, adaptabilité, accès et maintien dans les lieux, approche technique, pratique et législative...

Soutien scolaire



- ↳ Le soutien scolaire à domicile consiste, en accord avec les parents, à trouver une solution d'aide personnalisée pour chaque enfant, de l'école primaire au niveau bac +2, afin de favoriser sa réussite scolaire.

Par une aide méthodologique appropriée, il permet de combler les lacunes identifiées chez un élève, de surmonter ses difficultés, de renforcer ses acquis ou de le préparer aux examens. Il assure l'apprentissage des bases et des connaissances élémentaires des matières ou programmes enseignés. Il prépare et favorise l'organisation du travail (leçons, exercices, recherche de documents...).

- ↳ Il permet aussi de développer progressivement les capacités de réflexion, d'expression et de communication de l'élève par l'application de méthodes pédagogiques adaptées favorisant l'affirmation de sa personnalité et de son autonomie.

La personne chargée du soutien scolaire à domicile s'engage à rendre compte régulièrement auprès des parents des progrès réalisés.

Le soutien scolaire à domicile peut prendre plusieurs formes selon l'âge et le niveau scolaire :

- une aide aux devoirs en primaire et en collège
- un soutien scolaire en continu sur une ou plusieurs disciplines
- une révision ou une remise à niveau pendant les vacances
- une préparation aux examens

La personne chargée du soutien scolaire à domicile sera capable de :

- se conformer à un programme scolaire
- adapter son enseignement à la diversité des publics scolaires
- transposer les bases de la lecture, de l'écriture, du calcul sous forme de leçons, d'exercices simples
- exercer l'élève à l'acquisition des connaissances élémentaires
- préparer et organiser le travail
- programmer les apprentissages suivant les objectifs pédagogiques visés
- animer et évaluer le travail



Cours pour adultes



Vous cherchez à approfondir vos connaissances, étudier une nouvelle matière ou préparer un concours. Un enseignant se mettra à votre entière disposition pour vous donner la possibilité de consolider vos acquis ou d'améliorer votre niveau. Cela, en vous proposant la technique et la méthode adéquates à l'objectif défini entre vous et l'enseignant.

Vous bénéficierez d'un enseignement personnalisé et adapté à votre rythme, votre niveau, vos capacités de compréhension et de concentration, ainsi que vos disponibilités (journée, soirée, week-end, nombre d'heures, durée).

- ↪ **Langues étrangères** : Vous souhaitez apprendre une langue étrangère ou renforcer vos bases dans celle-ci afin de vous sentir à l'aise dans une conversation que ce soit dans votre relationnel professionnel ou privé ? Nous vous proposons des formules adaptées à vos besoins et à votre emploi du temps, le perfectionnement nécessaire pour passer le TOEIC (Test of English for International Communication) ou le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language). Le français peut aussi être une langue étrangère.
- ↪ **Matières spécifiques** : Vous avez besoin de revoir ou d'apprendre certaines matières pour vos besoins personnels ou professionnels ? Un intervenant se mettra à votre disposition pour vous remettre à niveau ou vous enseigner la matière désirée, vous aider à préparer un concours.
- ↪ **Informatique - bureautique** : Pour vous aider à connaître et utiliser le matériel informatique, Internet, la messagerie, manipuler les « fenêtres », barres de menus et d'outils, gérer vos fichiers, vos photos... Utiliser les logiciels les plus courants comme Photoshop, Microsoft Office (Excel, Word, PowerPoint, Outlook express), etc.

Assistance informatique



L'assistance informatique à domicile, c'est réaliser pour vous une connexion Internet, le paramétrage de votre messagerie, vous aider à installer, faire évoluer et protéger votre équipement, améliorer ses performances, récupérer des données perdues... vous apporter tous les conseils nécessaires.



Aides à domicile



Faire garder votre ou vos enfant(s) à domicile, les accompagner dans leurs déplacements, (garderie, école, centre de loisirs...)

Vous travaillez, vous avez des activités ou des loisirs personnels, vous devez vous déplacer... Qu'il s'agisse d'une garde régulière sur l'année ou ponctuelle, de plusieurs jours ou de quelques heures, la garde à domicile permet de respecter les horaires de l'enfant et les vôtres. Pour le très jeune enfant, c'est la possibilité de vivre ses premiers mois dans son environnement habituel. Et pour vous, c'est l'assurance d'une organisation compatible avec les aléas de votre vie professionnelle ou personnelle.

La garde d'enfants de deux, voire trois familles différentes, alternativement au domicile de l'une et de l'autre, est une forme de garde à domicile qui réduit les coûts pour les familles et favorise l'organisation des parents.

Assistance aux personnes dépendantes (âgées, handicapées, à mobilité réduite ponctuelle ou prolongée, garde malade...). En fonction des besoins de la personne ou des demandes formulées par son entourage, différents types d'interventions sont possibles pour faciliter sa vie quotidienne ou lui permettre de conserver une vie sociale :

- ↪ **accompagner et aider la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne** : aide à la mobilité et aux déplacements, à la toilette, à l'habillage, au ménage, au repassage, aux courses, à la préparation des repas, à une garde de malade jour/nuit... (n'inclut pas les actes de soins relevant d'actes médicaux).
- ↪ **assurer une vigilance auprès de la personne** grâce à des visites de convivialité permettant de détecter des signes ou comportements inhabituels.
- ↪ **accompagner et aider la personne dans les activités de la vie sociale et relationnelle** : activités domestiques et administratives, de loisirs, d'animations culturelles et artistiques, etc, à domicile, à partir ou en dehors du domicile.
- ↪ **soutenir les activités intellectuelles, sensorielles et motrices de la personne** : aider la personne à adapter ses gestes et modes de vie à ses capacités d'autonomie dans l'environnement. Apporter de la détente par des exercices de respiration, de relaxation. Optimiser l'accompagnement de l'entourage aidant de la famille.
- ↪ **livraison de courses, petit bricolage, jardinage, promenade d'animaux de compagnie...**



Services à domicile

Un environnement sécurisant

- ✚ **Avantage fiscal** : réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt égal à 50 % des dépenses effectuées. Une attestation fiscale vous est remise au début de l'année suivant les prestations reçues. Elle est à joindre à votre déclaration d'impôt.
- ✚ **Assurance** : le salarié intervenant à domicile est placé sous le contrôle et la surveillance du client utilisateur. Il y a donc de droit transfert de responsabilité de l'association vers ce dernier. Sont cependant garantis par l'association (contrat Matmut) les dommages corporels, matériels et immatériels, subis par les particuliers, clients de l'association et causés de façon accidentelle par le salarié en activité dans le cadre du contrat de mise à disposition.
- ✚ **Droits et conditions de rétractation** : dans le cadre de prestations réalisées par démarchage, le bénéficiaire dispose d'un droit de rétractation de 7 jours à compter de la signature du contrat, dans les conditions prévues aux articles L. 121-21 et suivants du code de la consommation.
- ✚ **Recours en cas de litige** : privilégier le dialogue avec l'intervenant en premier lieu et en cas d'échec avec la Présidente gestionnaire. Si aucun accord n'est trouvé pour régler le litige à l'amiable, le contrat peut être rompu. On peut également utiliser le recours à une personne qualifiée (liste prévue à l'article L. 311-5 du code de l'action sociale et des familles).
- ✚ **Non détournement de l'activité** : l'intervenant est salarié de l'association "*Solidarité Multiservices*". Il signe un contrat de travail dans lequel est stipulé qu'il ne doit pas détourner l'activité pour son propre compte ni l'exercer en dehors des obligations de ce contrat de travail. De ce fait, le bénéficiaire de la prestation ne peut, en aucun cas, utiliser directement les services de l'intervenant sans l'intermédiaire de l'association.

Le bénéficiaire s'engage à respecter le contrat établi d'un commun accord, à signaler toute modification liée à son contenu, à ne pas utiliser les services de l'intervenant en dehors du présent contrat, sans l'accord préalable de l'association.

Les démarches

Prise de contact

Connaître vos besoins, être à votre écoute
Vous donner toutes les informations nécessaires
Définir ensemble les modalités d'intervention.

Analyse des besoins

Devis gratuit et sans engagement
Informations sur les aides possibles
Prendre le temps de la réflexion

Mise en place

Signature du contrat
Règlement de la prestation (échelonnement possible)
Présentation de l'intervenant
Planning adapté à vos besoins

Suivi qualité

Compte rendu à chaque prestation avec état de présence
Responsable de l'association à votre écoute en cas de besoin
Evaluation des prestations (régulière) et enquête de satisfaction (annuelle).

L'association Solidarité Multiservices intervient en **mode prestataire** : est prestataire toute structure (association ou entreprise) qui fournit un service contre paiement ; la structure est l'employeur du salarié et le particulier un consommateur de service.

Mais elle peut également intervenir en **mode mandataire** sous certaines conditions à définir : est mandataire toute structure (association ou entreprise) chargée d'exécuter certaines obligations pour le compte d'un particulier qui reste l'Employeur (recrutement, formalités administratives, ...).